



Préavis no 7/17 – Rapport sur les comptes de l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes et du règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur les comptes pour l'année 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2016.

Les comptes 2016 ont été soumis à un contrôle par la fiduciaire Fiduconsult SA, attestant leur conformité à la législation, et tout particulièrement celle sur la comptabilité des communes. Un exemplaire du rapport de cette dernière est à disposition pour consultation à l'administration communale.

La brochure des comptes qui vous est remise amène de nombreuses précisions aidant à la compréhension des chiffres.

Toutefois, nous complétons ces informations sur les points suivants :

Impôts

Les rentrées fiscales ont été inférieures aux prévisions budgétaires de Fr. 177'371.36 pour les personnes physiques (210.400.10 à 210.400.40) et supérieures de Fr. 123'954.15 pour les impôts bénéfice des personnes morales (210.401.10 à 210.401.30). Il est toujours très difficile d'évaluer les recettes telles que les droits de mutation, les successions/donations ainsi que les gains immobiliers.

Toutefois, la totalité du poste « impôts » présente un bénéfice supérieur de Fr. 45'301.69 par rapport aux prévisions budgétaires.

Facture sociale et péréquations

Les comptes de la facture sociale y compris les bourses d'étude et d'apprentissage ainsi que de la péréquation sont basés sur les acomptes 2016 et sur le décompte final 2015.

Nous vous présentons ci-dessous le tableau y relatif :

	Facture sociale	Fds de péréquation net	Dépenses thématiques	Solde net des péréquations
Acomptes 2015	750'235.00	675'783.00	-140'363.00	1'285'655.00
Décompte 2015	1'156'341.00	822'933.00	-71'636.00	1'907'638.00
Différence	406'106.00	147'150.00	68'727.00	621'983.00
Acompte 2016	887'764.00	738'115.00	-59'632.00	1'566'247.00

La comptabilité 2016 présente donc les acomptes 2016 ainsi que le solde à payer pour 2015, soit un montant total de Fr. 2'188'230.00.

Résultats comptables

Sur le plan financier, l'exercice 2016 est une mauvaise année ; les charges courantes ont été maîtrisées, mais la péréquation et la facture sociale grèvent particulièrement les charges 2016. Le décompte 2015 du solde net des péréquations représentant un solde à payer de Fr. 621'983.-- contribue très largement au résultat négatif de l'exercice.

Un réajustement des titres à leur valeur vénale a été effectué, les actions et titres ne pouvant être négociés ont été amenés à une valeur de Fr. 1.-- et les titres à valeur négociables ont été revalorisés au cours du 31.12.2016. Cette opération laisse un solde positif de Fr. 44'008.00.

Les comptes 2016 présentent une perte avant amortissement, attributions et prélèvements aux fonds de réserve, de Fr. 469'201.99, ce qui représente une marge d'autofinancement négative de 11.51%.

Les écritures de bouclage, soit les amortissements, les attributions et les prélèvements aux fonds de réserve amènent la perte à Fr. 584'126.90, avec des charges de Fr. 6'242'406.12 et des revenus de Fr. 5'658'279.22.

Nous précisons ci-dessous le pourcentage des charges et revenus de la commune.

<u>Répartition des charges</u>		<u>Répartition des revenus</u>	
<u>Charges totales</u>	<u>100.0%</u>	<u>Revenus totaux</u>	<u>100.0%</u>
Autorités et personnel	9.0%	Impôts	49.0%
Biens, services, marchandises	13.0%	Patentes, concessions	3.2%
Intérêts passifs	0.1%	Revenus du patrimoine	8.5%
Amortissement	19.2%	Taxes, émoluments, produits des ventes	12.3%
Participations cantonale et communale	50.6%	Parts à des recettes cantonales	2.7%
Aides et subventions	6.3%	Participation de communes, associations et de tiers	3.1%
Attributions aux fonds de réserve	1.8%	Prélèvement sur les fonds de réserve	21.2%

Investissement du patrimoine administratif

Les comptes d'investissement pour l'année 2016 se présentent comme suit :

	<u>Travaux</u>	<u>Amortissement</u>
1410.17 Etude réaménagement Rte du Bey	16'023.95	
1410.20 PDDE	9'939.50	
1410.21 Réfection du Chemin de Cotty-Dessus	59'694.20	59'693.20 Par prél. au fds de réserve
1430.17 Rénovation Grande salle	15'500.00	1'000'000.00 (Subvention cantonale et féd.)
1430.18 Aménagement Ancien collège	275'021.00	
1430.19 Panneaux photovoltaïques GS	63'899.40	
1650.02 Participation au PDL	34'770.70	
	<u>474'848.75</u>	<u>1'059'693.20</u>
Diminution des investissements	<u>584'844.45</u>	
	<u>1'059'693.20</u>	<u>1'059'693.20</u>

Les investissements réalisés durant l'année 2016 ont été entièrement financés par la trésorerie générale.

Conclusions

L'attribution à financements spéciaux a été de Fr. 32'590.82 pour le compte « Réseau d'eau ». Les prélèvements ont été de Fr. 51'096.29 pour le compte « Epuration des eaux usées », de Fr. 1'066.16 pour le compte « Ordures ménagères » et de Fr. 586.85 pour le compte de la « Taxe de séjour ». Le résultat de l'année 2016 n'a permis aucune attribution aux fonds de réserve.

Vu ce qui précède, nous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Montagny

- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- vu le préavis de la Municipalité
- ouï le rapport de la Commission,

d é c i d e

Article 1 d'adopter les comptes communaux 2016 tels que présentés.

Ainsi approuvé en séance de Municipalité du 24 avril 2017 pour être soumis à la Commission de gestion et au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire:

F. R. Rohner

R. Maradan